



Département de Seine-et-Marne

Canton de Nangis
COMMUNE DE NANGIS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2017

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2017/NOV/130	OBJET : DESIGNATION D'UN DELEGUE SUPPLEANT AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRAITEMENT ET DE TRANSPORT DE L'EAU POTABLE (S.I.T.T.E.P.)
Date du conseil municipal 06/11/2017	
Date de la convocation 30/10/2017	
Date de l'affichage 30/10/2017	

L'an deux mille dix-sept, le six novembre à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BILLOUT, maire, en suite des convocations adressées le 30 octobre 2017.

Étaient présents :

Michel BILLOUT, Clotilde LAGOUTTE, Alain VELLER, Stéphanie CHARRET, Didier MOREAU, André PALANCADE, Anne-Marie OLAS, Claude GODART, Roger CIPRÈS, Simone JEROME, Charles MURAT, Virginie SALITRA, Karine JARRY, Sandrine NAGEL, Mehdi BENSALÈM, Monique DEVILAINE, Catherine HEUZÉ-DEVIES, Pascal D'HOKER, Stéphanie SCHUT

Étaient absents représentés :

- Marina DESCOTES-GALLI représentée par Virginie SALITRA
- Sylvie GALLOCHER représenté par Clotilde LAGOUTTE
- Samira BOUJIDI représenté par Simone JEROME
- Jacob NALOUHOUNA représenté par Stéphanie CHARRET
- Michel VEUX représenté par Anne-Marie OLAS
- Danielle BOUDET représentée par Sandrine NAGEL
- Pascal HUE représenté par Alain VELLER
- Jean-Pierre GABARROU représenté par Monique DEVILAINE
- Rachida MOUALI représenté par Catherine HEUZÉ-DEVIES

Étaient absents :

- Serge SAUSSIÈRE

Madame Simone JEROME est nommée secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20171113-2017-NOV-130-
DE
Date de télétransmission : 13/11/2017
Date de réception préfecture : 13/11/2017

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-21,

VU la délibération n°2014/AVR/072 en date du 28 avril 2014 relative à la désignation des conseillers municipaux au sein de divers syndicats intercommunaux,

VU la délibération n°2014/MAI/084 en date du 26 mai 2014 relative à la désignation d'un suppléant au sein du Syndicat Intercommunal de Traitement et de Transport de l'Eau Potable (S.I.T.T.E.P.),

VU la délibération n°2017/NOV/127 en date du 6 novembre 2017 relative à l'élection d'un nouvel adjoint au maire suite à une démission,

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à la désignation d'un délégué suppléant du conseil municipal au sein du Syndicat Intercommunal de Traitement et de Transport de l'Eau Potable (S.I.T.T.E.P.),

Après en avoir délibéré au vote à main levée par un accord unanime, à l'unanimité des voix exprimées (28),

ARTICLE Unique :

DESIGNE les délégués du conseil municipal au sein du comité syndical du S.I.T.T.E.P. du comme suit :

COMMISSION	TITULAIRES	SUPPLEANTS
S.I.T.T.E.P. (Syndicat Intercommunal de Traitement et de Transport d'Eau Potable)	<ul style="list-style-type: none">• Pascal HUE• Roger CIPRES• Claude GODART• Sylvie GALLOCHER	<ul style="list-style-type: none">• Michel BILLOUT• Jacob NALOUHOUNA• Simone JEROME• Serge SAUSSIER

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 7 novembre 2017

Le Maire,

Michel BILLOUT



Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20171113-2017-NOV-130-
DE
Date de télétransmission : 13/11/2017
Date de réception préfecture : 13/11/2017